



Championnat de France CROSS Sport Adapté



Annonay
Parc de
Déomas

du 15 au 17
mars 2019



infos sur www.sport-adapte-26-07.fr

Sommaire

Mot d'accueil	p 3
Bienvenue à Annonay	p 4
Bienvenue en Ardèche	p 5
Venir à Annonay	p 6
Comité d'Organisation Local	p 7
Programme Prévisionnel	p 8
Informations Générales	p 9
Précisions Techniques	p 12
Demande de dérogation individuelle	p 15
Autorisation médicale	p 16
Fiche Récapitulative	p 17
Plan d'accès	p 18
Liste des Hébergements	p 19

Mot d'accueil

Au nom du Comité Départemental Sport Adapté Drôme-Ardèche, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les sportifs et encadrants dans cette belle ville d'Annonay, en nord Ardèche.

Ce championnat de France Cross Sport Adapté va être l'occasion pour tous les sportifs d'optimiser leurs performances dans un bel environnement, en toute sécurité.

Je remercie tous les partenaires et acteurs des clubs et le Comité Départemental d'Athlétisme Drôme – Ardèche pour leur aide technique, le Conseil Départemental de l'Ardèche pour son soutien, l'agglomération et la ville d'Annonay pour leur accueil, l'ADAPEI 07 et l'APAJH 07 pour leur aide logistique et tous les bénévoles et salariés du comité qui vont faire de cet évènement un grand moment sportif et convivial, un beau championnat de France de cross Sport adapté !

« A chacun son défi ! »



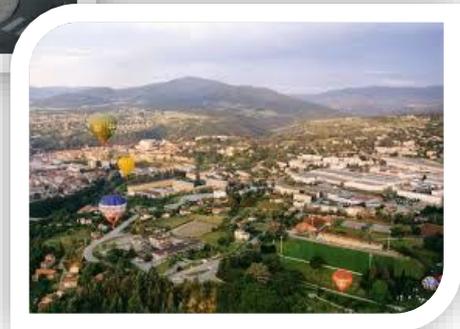
Mme Dominique LUQUET
Présidente du CDSA Drôme-Ardèche
Présidente du COL

Bienvenue à Annonay

Annonay en Ardèche, concilie par sa situation géographique les avantages de la ville, du plein air et de la nature. Berceau historique de l'aérostation, Annonay est la ville de la montgolfière. Elle accueille un nombre important de clubs d'aérostiers, et dès que le temps le permet, la ville est survolée par de nombreuses montgolfières !

Ici, de nombreux hommes ont marqué à jamais l'histoire de l'humanité par leur génie inventif, tel les frères Joseph et Etienne Montgolfier, qui débutent la conquête de l'air et de l'espace, ou Marc Seguin, père du premier pont suspendu, de la chaudière tubulaire et de la première ligne de chemin de fer française. Ville de créativité, Annonay n'en demeure pas moins une terre plurielle avec ses parcs et jardins, ses forêts, ses marchés et artisans locaux, ses commerces et ses entreprises.

Bâtie sur sept collines au confluent de deux rivières, la Cance et la Deûme, Annonay (Ardèche Verte) demeure une ville touristique à dimension humaine où il fait bon vivre.



Bienvenue en Ardèche



Offrir à toute personne en situation de handicap, quelles que soient ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix, favoriser l'intégration sociale de la population en situation de handicap en milieu ordinaire à travers

le sport ou encore changer et valoriser l'image du handicap en mettant l'accent sur les capacités des athlètes et non leurs difficultés, telles sont quelques-unes des ambitions de la politique sportive ardéchoise.

Soutenir le Championnat de France Cross Sport Adapté à Annonay, c'est pour le Département un moyen de favoriser la reconnaissance sociale de sportifs singuliers qui à l'image d'autres sportifs, vivent le sport comme une pratique stimulante, ludique et riche de rencontres.

Le Comité Bi-départemental Sport Adapté Drôme-Ardèche (CDSA 26-07) est depuis de nombreuses années l'un des partenaires majeurs de la mise en œuvre de cette politique ambitieuse.

Si des avancées ont été faites en faveur du sport pour tous, de l'accessibilité, de l'accompagnement, de la médiatisation et qu'une vraie révolution semble se concrétiser pour que les athlètes en situation de handicap soient reconnus en tant que tel, il ne faut naturellement pas s'arrêter là.

A la veille de cette compétition d'envergure, je ne peux m'empêcher de me souvenir que le mot handicap définit, en équitation, une difficulté supplémentaire imposée aux meilleurs chevaux pour rendre la course plus équitable. La science de l'étymologie nous rappelle alors avec justesse, que derrière une personne en situation de handicap se cache parfois un sportif de très haut-niveau dont les performances n'ont rien à envier à celles de sportifs valides.

Félicitations à tous pour votre engagement, votre dynamisme et votre remarquable travail tout particulièrement dans l'organisation de cette manifestation. C'est naturellement avec beaucoup de plaisir, que je vous exprime le soutien renouvelé et les chaleureux remerciements du Département de l'Ardèche pour votre action tout au long de l'année.

Et à vous, cher(e)s athlètes, je vous souhaite tout simplement une belle compétition !



Laurent Ughetto

Président du Conseil départemental de l'Ardèche

Venir à Annonay



Parc de Déomas

Rue Mathieu DURET

07100 Annonay

Coordonnées GPS : Latitude : 45.255644 / Longitude : 4.673717399999987

En voiture

- Autoroute A7 sortie n°12 → Direction Annonay à 18 km.
Fléchage FFSA dès l'entrée d'Annonay.

En train / TGV :

- Gare Péage de Roussillon puis navette en bus jusqu'à Annonay.

En avion

- Lyon St Exupéry à 90 km d'Annonay



Comité d'Organisation Local

Présidente du COL
Madame LUQUET Dominique
Présidente du CDSA 26/07

FONCTION	CONTACT
Trésorier	M. MONTEILLARD Alain
Secrétaire général	Mme LUQUET Dominique
Commission Coordination / Logistique	Mme LANIEL Célia
Commission Sportive	M. BRUC Jean-Pierre
Commission Médicale	Mme LANIEL Célia
Commission Restauration	M. LANIEL Fabien
Commission Partenariats / Hébergement	M. CLUZEL Bruno
Commission Communication	Mme LANIEL Célia
Commission Animation / Bénévolats	M. GOUNON Remy
Commission Développement Durable	Mme LANIEL Célia

Cadre Technique National Athlétisme	M. SCHILLE Quentin <i>quentin.schille@ffsa.asso.fr</i>
Délégué Technique Fédéral du championnat	M. STRAUB Romain <i>romain.straub@ffsa.asso.fr</i>
Commission Sportive Nationale Athlétisme	M. DRIEU Frédéric <i>frederic.drieu@ffsa.asso.fr</i>



COL France CROSS

CDSA 26/07 - Mme LANIEL Célia

Maison des bénévoles du sport 26/07

71 rue Pierre Latécoère

26000 Valence

06.64.33.11.32

cfcross.sportadapte.2019@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 15 MARS 2019

14h00 - 18h00	Accueil des délégations.	Gymnase G. Lachaud (Parc de Déomas).
18h30 - 19h30	Cérémonie d'ouverture.	Parc de Déomas (En extérieur).
19h45 - 21h30	Repas sous chapiteau.	Parc de Déomas
20h30 - 21h30	Réunion des entraîneurs.	Château de Déomas

Samedi 16 MARS 2019

09h00 - 12h00	Courses.	Parc de Déomas.
11h30 - 14h00	Repas sous chapiteau.	Parc de Déomas.
14h00 - 18h00	Courses.	Parc de Déomas.
20h30	Repas de gala sous chapiteau.	Parc de Déomas.

Dimanche 17 MARS 2019

08h30 - 12h00	Retrait panier pique-nique.	Ecole du sacré Cœur - Serrières
---------------	-----------------------------	---------------------------------

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 8 Février 2019.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 15 Mars 2019 de 14h à 18h
Gymnase Guy Lachaud - Parc de Déomas
Rue Mathieu Duret - 07100 Annonay

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du cross/ athlétisme en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Tous les repas (sauf retrait panier pique-nique) auront lieu au :

Parc de Déomas - Chapiteau à l'arrière du château (chauffé)
Rue Mathieu Duret - 07100 Annonay

Horaires des repas du samedi :

Midi : 11h30 à 14h00

Soir : 20h30

Les paniers repas du Dimanche 17 Mars midi seront distribués de :

**8h30-12h à l'Ecole du sacré cœur
18 rue Michel Gauthier - 07340 Serrières
(5 min de l'entrée d'autoroute de Chanas (A7)).**

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons pu négocier des tarifs sur certains hébergements. N'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France Cross Sport Adapté.

La sortie d'autoroute A7 n° 12 Chanas où se trouve la majorité des hôtels proposés est située à 15 km du site.
N'hésitez pas à passer à votre hôtel avant de venir nous retrouver sur le site le vendredi après-midi.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Tarifs



La fiche association est à renseigner dans la fiche inscription Excel jointe au dossier d'inscription.

PRESTATION	PRIX/PERS
Formule 3 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	31 €
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec uniquement repas de gala	50 €
Formule 1 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du Vendredi soir au Dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €
Formule 3 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	11 €
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec uniquement repas de gala	30€
Formule 1 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au Dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€
Formule 4 -- Attention cette formule doit être OBLIGATOIREMENT choisie avec la formule 2 ou 3.	
Repas à la carte : Vendredi Soir	12 €
Repas à la carte : Samedi Midi	12 €
Repas à la carte : Samedi Soir	15 €
Repas à la carte : Dimanche Midi	7 €

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au Championnat de France seront appliquées. Le règlement Cross FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Le Championnat de France Cross relève du règlement Cross FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Cross FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018/2019 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France Cross, la fiche d'engagement des sportifs doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le référent Championnat de France de la CSN Athlétisme FFSA en charge de la partie informatique – M. Quentin SCHILLE - Quentin.Schille@ffsa.asso.fr doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **Vendredi 8 février 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.



L'inscription sportive devra se faire, **informatiquement**, sur le fichier Excel joint au dossier d'inscription. Il devra nous être renvoyé en format Excel à l'adresse email : **cfcross.sportadapte.2019@gmail.com**.

Lien fichier inscription Excel :

<https://www.dropbox.com/s/y2w9v2fiagnuhec/Fichier%20inscription%20Cf%20Cross%202019.xlsx?dl=0>

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 8 février 2019** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le Cadre Technique National de la discipline - M. Quentin SCHILLE est programmée le :

Vendredi 15 Mars 2019 de 20h30 – 21h30
Château de Déomas - Parc de Déomas
Rue Mathieu Duret - 07100 Annonay

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à M. Quentin SCHILLE - **Quentin.Schille@ffsa.asso.fr**

Echauffement et compétition

La compétition se déroulera sur la journée du samedi au sein du Parc de Déomas, Rue Mathieu Duret, 07100 Annonay.

Prévoir l'échauffement avant l'heure indiqué de la course. Il pourra se faire dans l'enceinte du parc, sans gêner le déroulement des courses.

Les sportifs sont attendus à la chambre d'appel 20 minutes avant leur horaire de départ. Une zone d'échauffement finale sera identifiée après le passage par la chambre d'appel.

Le programme prévisionnel de la compétition vous sera remis à votre arrivée. Le programme final vous sera présenté lors de la réunion technique.

Les vestiaires, douches et toilettes sont situés sous les gradins.

Une zone de préparation d'avant départ sera prévue entre le chapiteau et le château.

Equipements sportifs

Une tenue sportive est exigée (short, survêtement). Les chaussures à pointes sont acceptées mais pas obligatoires.

Catégories d'âges

Les athlètes seront inscrits dans les différentes épreuves en fonction de :

- Leur genre (masculin- féminin)
- Leur classe (AB- BC- CD)
- Leur catégorie d'âge

ANNEE	- 10 ans	- 12 ans	- 14 ans	- 16 ans	- 18 ans
2018-2019	2009 et après	2007-2008	2005-2006	2003-2004	2001-2002

ANNEE	- 21 ans	Seniors	Vétérans	Vétérans 2
2018-2019	1998-2000	A partir de 1997	1978-1969	1968 à avant

A noter :

Le championnat de France Cross Sport Adapté est ouvert des – 12 ans aux vétérans.

Pour les – 10 ans, il y a en option une course promotionnelle mais elle ne délivre pas de titre de champion de France.

Résultats

Pour suivre les inscriptions et les résultats en live rendez-vous sur :

<http://france-cross-ffsa-2019.engagements.fr/>

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au Championnat de France Cross, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Cross à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Cross à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les participants ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et envoyé **informatiquement** et du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL France CROSS CDSA 26/07.

Mme LANIEL Célia

Maison des bénévoles du sport 26/07

71 rue Pierre Latécoère - 26000 Valence

06.64.33.11.32 / cfcross.sportadapte.2019@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le Vendredi 8 février 2019 :

- La fiche d'inscription « Association » par voie informatique
- La fiche d'engagement par voie informatique en format Excel
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- Fiche d'autorisation médicale

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

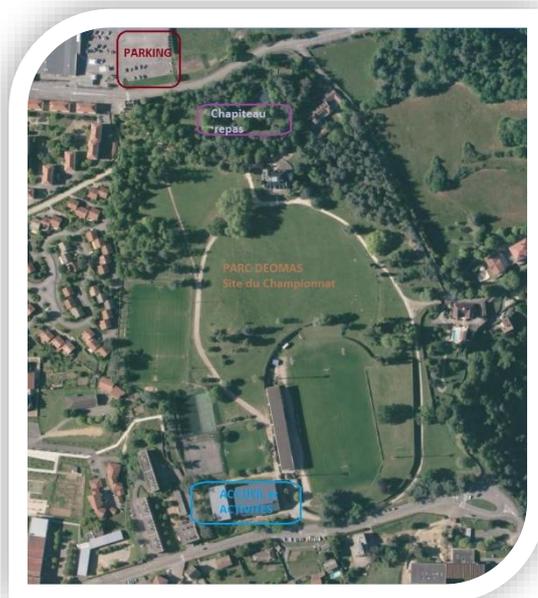
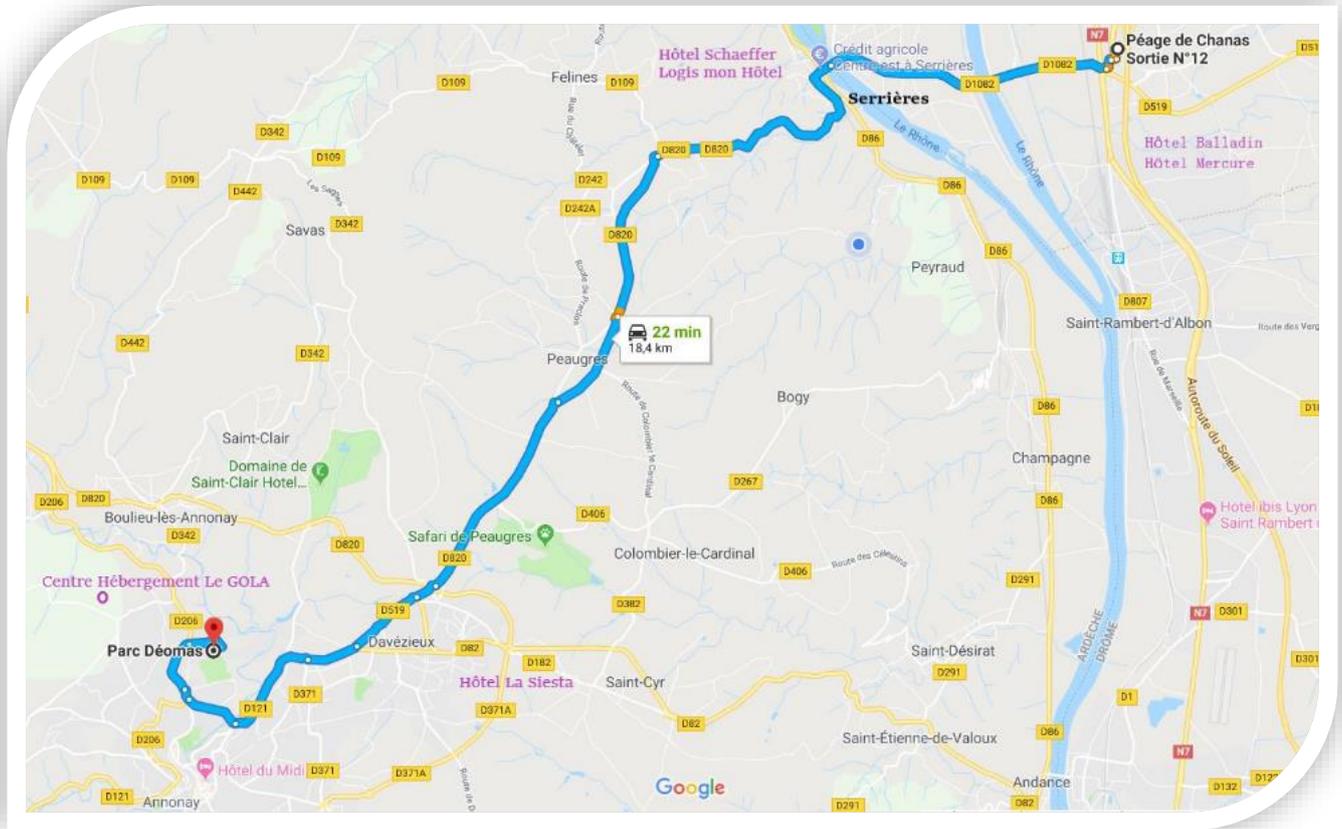
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergement

NOM ET COORDONNEES	DESRIPTIF	TARIFS par nuit	Kilomètres de la compétition à l'hôtel
HOTEL			
Hôtel du Midi 04 75 33 23 77 17 place des cordeliers 07100 Annonay	Hôtel en plein cœur de la ville d'Annonay. (Parking à 300 mètres).	54 euros Chambre 1 personne 59 euros Chambre 2 personnes lit double 72 euros chambre 2 personnes lits séparés 8,5 euros le petit déjeuner / personne	3 km
Hôtel la Siesta 1545 rue de la république 07430 DAVEZIEUX 04 75 33 07 90	Hôtel avec 54 chambres de 1 à 4 personnes Possibilité de chambre de 3 personnes avec 3 lits simples	66 à 70 euros par personne et par nuit suivant la capacité de la chambre. Petit déjeuner à 10,75 euros	3km
Hôtel Balladins 04.74.84.38.20 Lotissements les bourgeons 38150 CHANAS	Hôtel situé à la sortie de l'autoroute A7	55 euros pour une ou deux personnes 65 euros 3 personnes (lit double + un lit simple) 85 euros 4 personnes (lit double + 2 lits simples) Petit déjeuner : 7 euros Possibilité de négocier des tarifs de groupes.	12,5km
Hôtel Ibis 04.75.03.04.00 RN 7 Quartier Les Champagnières 26140 SAINT RAMBERT D'ALBON	Hôtel situé à 5 min de la sortie d'autoroute. Hôtel avec un très bon rapport qualité/prix. Prix négociés : Présentez-vous comme participants aux championnats de France Sport Adapté.	45 euros pour deux personnes (lits séparés) 55 euros pour 3 personnes (un lit double + un simple) Petit déjeuner : 9,90 euros	19km
Hôtel Mercure 04.74. 84. 27. 50 Les Revollons, 38150 CHANAS	Hôtel situé à la sortie de l'autoroute A7 Hôtel de très bonne qualité. Prix négociés pour les chambres et le petit déjeuner. Présentez-vous comme participants aux championnats de France Sport Adapté.	78 euros la chambre pour deux (Lits séparés possible sur demande) Petit déjeuner 15 euros	12,5 km
Logis mon hôtel 04.75.34.00.01 115 Quai Jules Roche, 07340 SERRIERES	Hôtel situé à mi-chemin entre la sortie l'autoroute A7 et le site de la compétition. A 50 m du lieu de retrait des pique-niques. Hôtel en bord du Rhône avec lits doubles uniquement	Chambre à l'étage lit double /80 euros Chambre rez-de-chaussée lit double /70 euros	9,8 km
Hôtel Schaeffer 04.75.34.00.07 Quai Jules Roche., 07340 SERRIERES	Hôtel en bord du Rhône, situé à mi-chemin entre la sortie l'autoroute A7 et le site de la compétition. A 50 m du lieu de retrait des pique-niques.	Lit double, tarif de 75 à 115 euros suivant la chambre	9,8 km

CHAMBRES D'HOTES			
Les rêves d'Eglantine 06 33 50 28 68 15, route Bleue - 07430 SAINT-CYR	Chambres d'hôtes avec 3 chambres composées d'un grand lit + 2 lits superposés minimum.	Tarif à consulter sur le site : www.lesrevesdeglantine.fr Le petit déjeuner est compris dans le prix de la chambre.	7 km
La Rivoire 04.77.39.65.44 Chambre d'hôte 42220 ST JULIEN MOLIN MOLLETTE	Chambre d'hôtes avec 5 chambres	1 personne : 65 euros 2 personnes : 75 euros 3 personnes : 95 euros 4 à 5 personnes : 135 euros	9km
CENTRE D'HEBERGEMENT			
Groupement des Ouvres Laïques d'Annonay (GOLA) 04 75 67 60.01 Domaine du grand murier 07100 ANNONAY	Une structure d'hébergement indépendante avec 59 lits. 16 chambres composées de 2 à 4 lits superposés, avec un espace douche et sanitaire privatif. Petit déjeuner en self- service à partir de 6h30. http://www.gola-annonay.asso.fr/Hebergement.html	1 personne par chambre 35 euros 2 personnes par chambre 45 euros 3 personnes par chambre 60 euros 4 personnes par chambre 70 euros 5 euros le petit déjeuner/ personne	2.5 km



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

Partenaires locaux

